

Il fut député au Parlement de 1820 à 1822, et en 1838, il fut nommé membre du Conseil spécial qui précéda l'Union et qui dura deux ans. Enfin il fut appelé à siéger au Conseil législatif le 9 juin 1841, poste qu'il n'abandonna qu'à sa mort.

Au nom de M. Joliette, il faut en joindre un autre intimement lié à la fondation et à la prospérité de Joliette. On peut dire même que c'est la famille de Lanaudière qui a fondé Joliette, puisque c'est grâce à l'alliance de M. Joliette avec une demoiselle de Lanaudière qu'il explora, un jour, la seigneurie qu'elle lui avait apportée en dot. Cette famille seigneuriale, par ses membres M. Gaspard de Lanaudière et dame Antoinette de Lanaudière, épouse de M. P. Léodel, mit sa fortune entre les mains du fondateur de l'Industrie (nom primitif de Joliette) et par son travail, son énergie, on peut aussi dire son génie, celui-ci donna une ville toute bâtie et bien organisée à son pays le Canada. C'était en 1823, remontant la rivière L'Assomption, à travers les épaisses forêts jusqu'à l'endroit où Joliette fleurit, le courageux colon fit abattre des arbres, bâtir un moulin, après avoir jeté sur la rivière bouillante et torrentueuse à cet endroit, une digue forte et puissante.

Dans l'espace de quelques années l'Industrie fut dotée de trois moulins et s'enrichit d'un beau manoir de 100 pieds par 40 qui encore aujourd'hui attire les regards du touriste et qui avait un pendant en tout semblable à lui-même, dans le manoir de M. P. Léodel ; tous deux furent construits en 1830.